

## Le « Coup de cœur Vacances » VSA Séjour adapté à tous les handicaps

*Bénéficiez de l'aide du Cogas de - 35 % à - 55 % pour toute réservation  
d'un séjour d'un week-end ou d'une semaine (sous condition)*

*Nouveauté : possibilité de réserver en pension complète, demi-pension ou location seul dans  
un village vacances ouvert à tous*

### Le Village Séjour Accompagné – Corrèze, un lieu de quiétude et à la portée de tous...

Découvrez l'offre « Coup de cœur Vacances » VSA qui permet aux postiers actifs permanents de bénéficier d'une aide de La Poste pour toute réservation d'un week-end ou d'une semaine complète maximum au Village Séjour Accompagné – Corrèze.

Touloisirs, l'AFEH et VSA - Corrèze vous proposent des séjours tout au long de l'année dans une ambiance conviviale et familiale. Le village vacances a été créé, pensé, réalisé pour des vacances au bénéfice de la personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Ce village chaleureux est situé près d'Allasac. Vous pourrez y vivre en famille, des moments de détente et de partage, malgré une situation invalidante même temporaire, un handicap physique, mental, sensoriel ou une perte d'autonomie.



## Réduction « Coup de cœur Vacances » VSA

Pour tout séjour d'un week-end ou d'une semaine complète maximum par postier  
*Nouveauté : possibilité de réserver en pension complète, demi-pension ou location seul dans un village vacances ouvert à tous*

Informations pour les postiers actifs permanents adhérents Toulousins bénéficiant de l'aide du Cogas de La Poste :

Le « Coup de cœur Vacances » est une subvention apportée par le Cogas de La Poste sur une sélection de séjours d'une semaine maximum pour favoriser le départ en vacances des postiers actifs permanents. L'aide « Coup de cœur Vacances » pour le Village Séjour Accompagné – Corrèze correspond à une réduction de 35 % à 55 % pour toute réservation pour un séjour d'une semaine ou d'un week-end en location, demi-pension ou pension complète (hors taxes de séjour). Elle varie en fonction du QF et de la situation familiale du postier. L'aide est délivrée sous forme de remboursement par Toulousins à réception de la facture de séjour.

### Qui peut bénéficier d'un « Coup de cœur Vacances » ?

Le postier actif permanent bénéficie de l'aide sur le montant d'un séjour (hors taxes de séjour) pour lui-même et ses enfants à charge (de 0 à moins de 18 ans à la date du séjour). L'aide « Coup de cœur Vacances » ne s'applique pas pour les conjoints non postier. Nouveauté : Les postiers divorcés ou séparés, qui n'ont pas la garde permanente de leurs enfants, peuvent bénéficier de l'aide pour partir en vacances avec eux (présentation du livret de famille).

- Pour connaître et calculer votre QF, consultez l'outil de simulation de l'aide « Coup de Cœur Vacances » sur le site du Portail Malin de La Poste : <http://www.portail-malin.com>
- Pour connaître le montant de votre aide Cogas et réserver votre voyage, rendez-vous directement sur le site de voyages Toulousins : <http://voyages.toulousins.fr>
- Pour toute question concernant les conditions de l'aide du Cogas, contactez le **0800 000 505**

### Tableau de références

<sup>(1)</sup> Le QF se calcule à partir du revenu fiscal de référence (RFR) et des parts fiscales (PF) du foyer tel que  $QF = RFR / PF$  (PF éventuellement abondées).

<sup>(2)</sup> Le pourcentage de réduction s'applique sur le tarif négocié, inférieur au prix public, dont bénéficie déjà le postier.

Quotient Familial QF <sup>(1)</sup>	Réduction <sup>(2)</sup> sur le prix du séjour Coup de cœur à tarif négocié	Montant maximum de l'aide COGAS
QF ≤ 7 300 €	55%	650 €
7 300 € < QF ≤ 10 700 €	50%	600 €
10 700 € < QF ≤ 13 300 €	45%	500 €
13 300 € < QF ≤ 16 300 €	40%	400 €
16 300 € < QF ≤ 22 100 €	35%	300 €

# Votre hébergement VSA – Corrèze



## • Situation

Le village est situé en Corrèze à deux heures de route de Toulouse, Bordeaux, ou Clermont-Ferrand. La Corrèze offre des paysages merveilleux où vous pourrez découvrir des sites étonnants.

Visitez ses villages, parmi les plus beaux de France : Collonges-la-Rouge, le Saillant, Saint-Robert, Uzerche... Partez à la découverte de la préhistoire en visitant les Grottes de Lascaux, Les Eyzies... Visitez ses châteaux magnifiques et pour les gourmets et pour les gourmets, ne passez pas à côté de la bonne table du Périgord !



## • Hébergement

Le village propose deux types d'hébergement :

- Pavillon « Les Ardoisiers » pour 4 personnes : une chambre parentale avec un lit de 140 cm, deux chambres avec lit de 90 cm, une cuisine équipée ouverte sur la pièce à vivre, et une salle de bain/douche adaptée pour les personnes à mobilité réduite

- Pavillon « Le Vallon » 6 personnes : trois chambres de deux lits de 90 cm dont une avec salle de bain/douche adaptée, une salle de bain/douche adaptée, une cuisine équipée et un cellier/buanderie

*Une zone d'autonomie sécurisée : une enceinte d'autonomie centrale permettant d'offrir aux vacanciers une totale autonomie avec une signalétique tout handicap.*



## • Les services

- La piscine couverte et chauffée avec sa rampe adaptée et son bras de mise à l'eau

- Le restaurant La Bonne Auberge

- La Maison des Sports et de Loisirs : basket, volley, badminton, spectacle, projection grand écran

- Aires de jeux extérieures et parcours de santé

- TV, WiFi, Boucle magnétique, Domotique sur l'ensemble du village



# Prestation supplémentaire (hors forfait, avec complément)

- **Prestation hôtelière**

1 ensemble (1 drap de bain, 1 serviette de toilette, 1 gant) : 7 € / semaine

Rechange : 2 € / jour

Ménage fin de séjour : 55 €

- **Buanderie**

Machine à laver (avec dose de lessive) et sèche-linge - Familles : 6 €

Groupes : 8 €

- **Transport**

Sorties/visites (AR) : 4 € le forfait / personne

- **Puériculture / hébergement**

Lit bébé (jusqu'à 3 ans) : gratuit (caution de 50 € / unité)

Rehausseur chaise enfant : gratuit (caution de 50 € / unité)

- **Aide / accompagnement**

Aide/accompagnement : suivant la demande (à l'heure)

- **Équipement sport & loisirs**

Raquettes Ping-Pong - Raquettes Badminton - Ballon Volley - Ballon Basket - Boules Pétanque - Livres - Jeux de Société : gratuit (s'adresser à l'accueil)

- **Animal**

Animal (sauf chiens guides) : 5 € / jour

- **Taxe**

Taxe de séjour : 0,75 € / jour / personne



## Comment obtenir l'aide du Cogas ?

1. Préalablement s'adresser à VSA - Corrèze pour obtenir des renseignements, créer votre séjour « sur mesure » et effectuer votre réservation

### **Coordonnées :**

Vsa - Corrèze Les Rivières

19240 Allasac

Tél. : 05.55.17.01.67

Mail : [contact@vsa-correze.com](mailto:contact@vsa-correze.com)

Site internet : <http://www.vsa-correze.com>

2. Attendre l'accord de réservation transmise par VSA - Corrèze

3. Dès réception de l'accord de réservation, envoyez à Toulousirs les justificatifs suivants afin de valider l'aide « Coup de cœur Vacances » :

- Copie de la fiche d'inscription du camping, le montant hors taxes de séjour doit y figurer
- Copie intégrale du dernier avis d'imposition
- Copie d'une fiche de paie de moins de 3 mois où figure votre identifiant RH
- Joindre le RIB du postier demandeur
- Si vous n'êtes pas déjà adhérent à Toulousirs, complétez le bulletin d'adhésion

Le dossier ne pourra être pris en compte si l'un des justificatifs ci-dessus n'est pas fourni

4. Après vérification de ces éléments, Toulousirs valide le droit à l'aide et vous délivre au postier un numéro d'autorisation, le pourcentage de réduction auquel vous avez droit. Ces documents seront délivrés par courrier

5. Le postier qui fait la réservation doit se présenter physiquement au VSA - Corrèze

6. L'aide « Coup de cœur Vacances » s'applique à une seule semaine ou un seul week-end de 3 ou 4 nuits. Au-delà, le séjour est à votre charge. Un couple de postier peut bénéficier chacun d'une aide « Coup de cœur Vacances » pour des semaines distinctes (un dossier par postier est donc à constituer)

7. À l'issue du séjour, vous devez régler la totalité de votre séjour et vous faire délivrer une facture acquittée (sur laquelle vous ajouterez le numéro d'autorisation délivré à l'étape 4)

8. Vous transmettez directement à Toulousirs la facture afin d'obtenir le versement de l'aide calculée en fonction de la grille des QF et du prix du séjour (hors taxes de séjour).

## Conditions de ventes

Consultez les conditions générales de vente, directement sur le site de VSA - Corrèze : [www.vsacorreze.com/conditions-generales-de-vente](http://www.vsacorreze.com/conditions-generales-de-vente)

- Cette offre est réservée aux postiers actifs permanents, sous condition de ressources, dans la limite des disponibilités tout au long de l'année (fermeture en novembre)
- L'offre porte sur le prix pour un séjour d'une semaine ou un week-end en location, demi-pension ou pension complète et inclut l'accès à piscine. Elle ne s'applique pas pour toutes les prestations supplémentaires facturées, consultables sur le site [www.vsa-correze.com](http://www.vsa-correze.com)

Pour une réservation définitive :

- Il est demandé un acompte dont la somme est égale à 30% des frais de séjour
- Le règlement du solde égal à 70% des frais de séjour devra être réglé 30 jours avant la date de début du séjour
- Les prestations complémentaires commandées pendant le séjour seront facturées en fin de séjour
- Par dérogation aux conditions générales de vente, en cas de réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour, dans le seul cadre d'une réservation suite à une aide « Coup de coeur Vacances » validée par Toulouisirs, seul un acompte de 30% sera demandé à la réservation et le solde au premier jour du séjour
- Une seule aide « Coup de coeur Vacances » est accordée pour une semaine complète ou un week-end de 3 ou 4 nuits par postier actif permanent et par année civile
- Un couple de postier peut bénéficier chacun d'une aide « Coup de coeur Vacances » pour des semaines distinctes (un dossier par postier est donc à constituer)
- Possibilité pour un couple de postiers de cumuler le bénéfice de deux aides « Coup de coeur Vacances » sur une même opération d'une semaine (cumul dans ce cas du plafond maximum)
- Pour les postiers actifs permanents ne remplissant pas les conditions de ressources et les postiers ayant déjà bénéficié de l'abondement du Cogas sur un voyage en 2016, l'aide ne pourra être accordée

### Comment adhérer à Toulouisirs ?

1. Vous êtes postier actif permanent : complétez le bulletin d'adhésion et envoyez la copie de l'en-tête de votre fiche de paie, par courrier ou fax à Toulouisirs au 01 44 06 45 45.
2. Vous n'êtes pas postier actif permanent : complétez le bulletin d'adhésion et retournez-le avec votre règlement en chèque ou Chèques-Vacances à : Toulouisirs – 8 rue Brillat-Savarin, CS 31379 – 75214 Paris cedex 13.
3. Pour télécharger le bulletin d'adhésion à Toulouisirs, rendez-vous sur [www.toulouisirs.fr](http://www.toulouisirs.fr).

## Tarifs hébergement 2017

Saison	Date	Tarif (€)			
		Les Ardoisiers 4 personnes		Le Vallon 6 personnes	
		Semaine	Nuit (2 nuits minimum)	Semaine	Nuit (2 nuits minimum)
Basse	Du 3 janvier au 31 mars 2017	632,50 €	93,50 €	803 €	126,50 €
	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 16 décembre 2017				
Moyenne	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2017		115,50 €		148,50 €
	Du 3 septembre au 30 septembre 2017	781 €		990 €	
	Du 17 décembre au 2 janvier 2017		-		-
Haute	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 2 septembre 2017	968 €	-	1232 €	-

### Restauration

Pension complète : 27 € / jour / personne

Demi-Pension (avec petit-déjeuner) : 16,50 € / jour / personne

Repas (midi ou soir - réservé à l'avance) : 14 € / unité

Petit-déjeuner : 4 € / unité

### Tarif enfant - de 11 ans

Pension complète : 19 € / jour

Demi-pension : 10 € / jour

Repas : 9,50 €

Petit-déjeuner : 3 €

**COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT :**

Mme, M. : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Localité : .....  
☎ Domicile : ..... ☎ Bureau : ..... ☎ Mobile : .....  
N° d'adhérent : ..... E-mail : ..... @ .....

**Autres personnes couvertes par l'adhésion :**

Nom conjoint(e) : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....  
Nom enfant : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....  
Nom enfant : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....  
Nom enfant : ..... Prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

**GROUPE LA POSTE\*** - Identifiant postier actif : .....

Retraité(e) La Poste : 10 €

**GROUPE ORANGE\***

Actif et retraité(e) Orange : 18 €

**AUTRES\* (extérieurs autorisés)**

33 €

\* cocher la case correspondante

Postiers actifs permanents : votre adhésion est prise en charge par La Poste. Fournir votre identifiant La Poste + photocopie en-tête fiche de paie.

Autres adhérents : ce bulletin est à retourner avec le règlement (par chèque ou Chèques-Vacances) à : Touloisirs – 8 rue Brillat-Savarin – CS 31379 – 75214 Paris Cedex 13

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature :